

22.06.2007 - 16:20 Uhr

L'augmentation de la RPLP est inacceptable aux yeux de l'ASTAG

Berne (ots) -

Pour l'Association suisse des transports routiers ASTAG, la décision prise aujourd'hui par le Comité mixte d'augmenter au 1er janvier 2008 encore une fois massivement la RPLP est incompréhensible et ce d'autant plus que dans les plus brefs délais, plus de 150'000 pétitionnaires avaient demandé au Conseil fédéral de renoncer à cette augmentation. Les arts et métiers, l'agriculture et l'économie se sont également prononcés à l'unanimité contre cette augmentation. L'ASTAG examine maintenant avec ces milieux d'autres démarches.

L'ASTAG a pris connaissance avec une grande déception et beaucoup d'incompréhension la décision prise aujourd'hui par le Comité mixte Suisse-UE, d'augmenter la RPLP au 1er janvier 2008 pour la deuxième fois déjà depuis 2005. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que, dans les plus brefs délais, plus de 150'000 pétitionnaires avaient demandé au Conseil fédéral de renoncer à cette augmentation. Les arts et métiers, l'agriculture et l'économie ont combattu eux aussi d'un commun effort cette augmentation de la RPLP. Dans l'optique de l'ASTAG, ce nouveau renchérissement est absolument inacceptable et nuisible pour les milieux économiques et en définitive pour les consommateurs car les prix des transports vont augmenter sensiblement.

Priorité aux démarches juridiques

En guise de réaction, l'ASTAG va maintenant examiner soigneusement les démarches ultérieures et en discuter sur le plan interne. Priorité sera accordée aux démarches juridiques surtout car l'ASTAG pense que cette augmentation est contraire à l'article 7 de la Loi sur le redevance poids lourds (LRPL), le trafic des poids lourds couvrant entre-temps ses coûts à plus de 100 pour cent.

Le report du déclassement des véhicules de la norme EURO 3 d'une seule année n'apporte pas non plus grand-chose à la branche suisse des transports car ce délai est beaucoup trop court pour permettre l'amortissement des investissements effectués. La Suisse court le risque de détruire à moyen terme les structures de transport nationales sans que des alternatives correspondantes soient mises à la disposition de l'économie suisse et des régions.

C'est précisément pourquoi l'ASTAG va chercher encore une fois dans les jours à venir le dialogue avec les associations partenaires pour vérifier si elles participeraient à des mesures plus étendues.

ots Originaltext : ASTAG

Internet : www.presseportal.ch/fr

Contact :

ASTAG Association suisse des transports routiers

Michael Gehrken

Weissenbühlweg 3, 3007 Berne

Tél.: +41 31 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100536999> abgerufen werden.